

APPEL A PROJET 2024

Programme

«Résidences Méditerranée»
Friche la Belle de Mai – Marseille

3 ARTISTES ARTS VISUELS

À destination d'artistes marocain·es

Date limite de candidature : **lundi 4 mars 2024 inclus**



LE DISPOSITIF

Depuis 2015, la Friche la Belle de Mai et l'Institut français du Maroc ont initié le programme « Résidences Méditerranée ». Élargi en 2017 avec l'Institut français d'Algérie, en 2018 avec l'ambassade de France en Iran et en 2020 avec l'Institut français d'Égypte, en 2022 avec l'Institut français de Tunisie et l'Institut français de Ramallah ; ce dispositif de résidences a pour objectif l'accueil d'artistes émergent-e-s de tout le pourtour méditerranéen à Marseille pour encourager leur mobilité. Cette résidence à la Friche leur propose un cadre de recherche et de création sur mesure qui leur permet de développer leur pratique artistique et de (re)découvrir la scène artistique française.

> Un espace de création et de rencontre et dialogue avec des pair-es

Chaque artiste bénéficie d'un espace de production adapté à son projet et aux formes qu'il-elle développe. Un accompagnement personnalisé est mis en place via l'implication d'une structure accompagnatrice tout au long de la résidence permettant des moments de parole et de « critique » qui ouvriront des espaces de réflexion à chacun-e.

> Des ouvertures d'ateliers au public et des rencontres avec des professionnel-le-s ouvriront des perspectives, des nouvelles collaborations et une visibilité des travaux en cours.

CONTEXTE DE L'APPEL À CANDIDATURE :

Les candidatures devront prendre en compte le contexte de Marseille pour y réaliser leur projet. Les résident-es pourront ouvrir un nouveau champ de réflexion. Iels pourront prendre de la distance sur leurs pratiques actuelles, pour expérimenter une autre approche ou finaliser une création en cours en lien avec la ville. Les artistes pourront porter leur regard sur ses territoires, son histoire, ses croisements géographiques et culturels. Pendant leur résidence, la présence des artistes sera organisée avec les réseaux professionnels ainsi que des moments d'échanges auprès des professionnel-les de passage à Marseille.

Les candidatures devront prendre en compte le contexte de Marseille pour y réaliser leur projet. Les artistes pourront porter leur regard sur ses territoires, son histoire, ses croisements géographiques et culturels. Les résident-es pourront également ouvrir de nouveaux champs de réflexion : Ils.elles pourront prendre de la distance avec leurs pratiques actuelles, pour expérimenter une approche ou finaliser une création en cours en lien avec la Ville. Les périodes de résidence sont organisées autour de deux temps forts métropolitains que sont le Festival Provence Art Contemporain et le salon Art-o-rama. Dans ces cadres, ils.elles seront à même de rencontrer les réseaux professionnels mobilisés et de bénéficier de moments d'échanges avec ceux et celles présent-es sur Marseille.

CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ

Pour participer à l'appel à candidatures, l'artiste doit :

- être de nationalité marocaine, travailler et résider au Maroc ;
- avoir terminé son cursus académique et/ou pouvoir justifier d'un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur artistique ;
- avoir déjà développé un/des projet(s) de création ;
- avoir un visa valide 3 mois après le retour de résidence ;

Il est fortement recommandé d'être vacciné-e selon les normes européennes.

Les candidat-es doivent parler le français et/ou l'anglais.

Le nombre de résident-es par projet ne peut dépasser 1 personne.

PERIODE DE RÉSIDENCE

Les périodes de résidence sont les suivantes :

- Arts visuels : 15 avril – 14 juillet 2024 (1ère session - 2 artistes) ;
- Art visuels : 26 août au 25 novembre 2024 (2ème session -1 artiste)

MODALITÉS ET CONDITIONS D'ACCUEIL EN RÉSIDENCE

Les résident-es bénéficient d'une chambre et d'un espace de travail sur le site de la Friche la Belle de Mai. La villa mise à disposition par La Friche Belle de Mai comporte 20 chambres, des salles de bain, un coin cuisine et une salle à manger mutualisés.

Une structure accompagnatrice est désignée en fonction de la discipline de l'artiste. Une bourse de production est mise en place par l'Institut français du Maroc.

Pour les arts visuels, la structure accompagnatrice est l'association Fræme

- Le transport des résident-es entre le Maroc et la France ainsi que des per diem journaliers sont pris en charge par l'Institut français du Maroc ;
- Le transport retour des œuvres et d'instruments n'est pas pris en charge, si des œuvres sont produites dans le cadre de la résidence, l'artiste doit prévoir leur transport dans le cadre du budget de sa bourse de production ;
- Un compte-rendu de résidence sera demandé en fin résidence

Le programme de résidence comprend les prises en charge suivantes :

- Bourse de vie : 38,60€/jour
- Bourse de production : 1 500€
- Mise à disposition d'un logement
- Mise à disposition d'un espace de travail
- Billet d'avion A/R
- Frais de visa

CALENDRIER

- Dépôt des candidatures : Du 02/02/2024 au 04/03/2024, 00H
- Annonce des résultats : A partir de mars 2024

COMITÉ DE SÉLECTION

Une commission composée de représentant.es de l'Institut français du Maroc, de la Friche la Belle de Mai et des structures partenaires étudient l'ensemble des dossiers de candidatures et sélectionne les lauréat.es du programme.

Outre l'évaluation du parcours professionnel du ou de la candidat.e, les membres du jury, accorderont une attention particulière à la qualité artistique du dossier, à l'argumentaire présenté autour de la valeur ajoutée de cette perspective de résidence à Marseille, au protocole de travail envisagé et aux contacts ou partenariats déjà établis.

POUR CANDIDATER

Les artistes peuvent candidater en remplissant le formulaire ci-dessous.

Les dossiers papiers ne sont pas acceptés, seules les candidatures par mail sont acceptées.

Merci, pour les fichiers images et vidéos d'utiliser Wetransfer et/ou lien dropbox.

Les candidatures reçues après la clôture de l'appel à projet ne seront pas prises en compte.

Le dossier de candidature comprendra :

- Le formulaire ci-joint dûment rempli
- Des visuels (dans la limite de 15 pages)
- Texte(s) destinés à rendre compréhensibles les enjeux de la pratique du candidate
- CV complet
- Lettre de motivation avec projet
- Les disponibilités du ou de la candidat·e sur la période
- Les contacts du ou de la candidat·e (mail, numéro de téléphone et adresse)
- Liens vimeo, youtube, etc

A contacter pour toute question :

Par mail à l'adresse : cooperationculturelle@ifmaroc.com

Ambassade de France – Service de coopération et d'Action Culturelle

BP 577 Rabat Chellah 1500

PARTENAIRES DU PROGRAMME

RÉSIDENCE MÉDITERRANÉE

L'Institut français du Maroc

L'Institut français du Maroc a pour mission de renforcer et de promouvoir les échanges culturels entre la France et le Maroc. Véritable pôle culturel multidisciplinaire, à la fois centre d'enseignement de la langue française et lieu de diffusion, partenaire culturel et plateforme d'échanges artistiques, l'Institut français intervient dans tous les domaines du savoir, de la langue française, de la connaissance et des arts.

Une ambition forte au service de la démocratisation de la culture :

Notre ambition est de donner à voir à tous, sur l'ensemble du Royaume, la culture française et francophone la plus contemporaine, provoquer des rencontres artistiques inédites entre artistes marocains et français, accueillir des projets singuliers et audacieux, soutenir la scène professionnelle locale et questionner les rapports toujours féconds entre deux pays aux traditions artistiques et intellectuelles fortes.

<https://if-maroc.org/>

La Friche la Belle de Mai

Prototype né en 1992 de ce que l'on nomme aujourd'hui les « Tiers-Lieux », nouveaux modèles culturels et urbains, la Friche rassemble dans un lieu unique et réinventé, transformation urbaine, permanence artistique, lien au territoire et coopération active dans le sens de l'intérêt général.

Née de l'ancienne usine de la Seita, aujourd'hui lieu de création et d'innovation, La Friche la Belle de Mai est à la fois un espace de travail pour ses 70 structures résidentes (350 artistes, producteurs, salariés qui y travaillent quotidiennement) et un lieu de diffusion (600 propositions artistiques publiques par an, de l'atelier jeune public aux plus grands festivals). Avec près de 450 000 visiteurs par an, la Friche la Belle de Mai est un espace public multiple de 45 000 m² où se côtoient 5 salles de spectacles et de concert, des jardins partagés, une aire de jeux et de sport, un restaurant, une librairie, une crèche, 2400 m² d'espaces d'exposition, un toit terrasse de 8000 m², un centre de formation.

<https://www.lafriche.org>

PARTENAIRES DE LA FRICHE LA BELLE DE MAI

FRAEME

Fræme, association résidente de la Friche Belle de Mai depuis 2001, invente, développe et met en œuvre des systèmes de production et de diffusion de l'art contemporain. En articulant ses activités autour de deux dynamiques, le parcours professionnel des artistes et l'exploration des différentes modalités de rencontre des œuvres avec les publics, Fræme initie de nombreuses expériences menées avec les artistes et le public, autant de projets dans lesquels la création s'inscrit en tant que vecteur d'expressions individuelles et collectives.

L'association travaille à la production d'expositions, d'événements et d'œuvres, à échelles nationale et internationale tout en s'engageant auprès des scènes territoriales, elle est aussi une actrice majeure du marché de l'art avec le Salon international d'art contemporain Art-orama. Fræme propose un accompagnement des artistes par un programme multipartenarial de résidences, l'édition de livres monographiques, et entreprend parallèlement depuis de nombreuses années une démarche active en faveur des droits culturels, déployant une offre importante de projets de médiation et d'actions culturelles pour toutes et tous.

<https://fraeme.art>

